



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité des chances des citoyens de Mayotte dans la République

Question écrite n° 31891

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur ce qu'elle entend entreprendre à Mayotte pour une véritable égalité des chances des citoyens de Mayotte au sein de la République. Mayotte est la région la plus pauvre d'Europe et la plus sous-équipée en matière de santé, d'éducation, de formation professionnelle et d'accès à la culture. Alors que le PIB par habitant y est seulement de 260 euros par mois selon l'Insee, les droits sociaux y sont bafoués par l'absence de toute une partie des dispositifs d'appui et une décote de 50 % de nombreuses allocations par rapport à tous les autres départements français, maintenant une immense partie de la population dans la pauvreté et à l'écart des opportunités pour les individus de construire leur vie. Les services publics de base essentiels comme l'éducation nationale et l'accès au soin y sont défaillants. À titre d'exemple, la surpopulation scolaire dans les classes de primaire conduit à ce que 60 % des élèves étudie par roulement, soit le matin, soit l'après-midi. Ces conditions rendent la promesse républicaine de l'égalité des chances illusoire. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir établir un plan global de l'égalité des chances des citoyens de Mayotte dans la République et de lui indiquer les dispositions qu'elle entend prendre pour ce faire.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31891

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2020](#), page 5536

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)